

Votre médecin vous a prescrit un Examen TEP au PSMA

Le but de l'examen est de rechercher des accumulations de tissus anormaux au sein de l'organisme.

❖ **Que devez-vous faire?**

Le jour de l'examen :

- Il n'est pas nécessaire d'être à jeun,
- Prendre votre traitement habituel,
- Ne pas porter de bijoux ni d'objets métalliques.

A la fin de l'examen :

- Bien s'hydrater toute la journée afin d'éliminer le produit plus rapidement (sauf restriction hydrique).

❖ **Comment se déroule l'examen?**

Vous serez accueilli(e) par un manipulateur d'électroradiologie qui vous administrera un médicament radiopharmaceutique. Ce dernier mettra 45 à 90 minutes pour se répartir dans votre organisme. Des images seront ensuite enregistrées pendant 20 à 30 minutes.

❖ **Combien de temps dure l'examen?**

L'examen dure environ 3h

Le médecin nucléaire analysera ensuite l'examen et pourra demander la réalisation de nouvelles images.

Il vous informera oralement des résultats (sauf si vous ne le souhaitez pas).

Le compte rendu sera consultable sur le site

<http://imagerie.chu-montpellier.fr/patient>

(connexion grâce à votre numéro IPP et votre date de naissance) dans les 48h suivant l'examen.

❖ **Quels papiers devez-vous apporter dans le service?**

- Carte vitale ou papiers de prise en charge et carte de mutuelle,
- Papiers d'identité,
- Résultats d'examens antérieurs réalisés hors CHU Montpellier.

❖ **Comment se rendre dans le service?**

Le service de médecine nucléaire se situe au 5^{ème} étage de l'hôpital Gui de Chauliac.
Arrêt de Tram Université des sciences et des lettres (Ligne 1).

Pour plus de renseignements:

📧 Hôpital Gui de Chauliac,
Service de médecine nucléaire,
80 av. Augustin Fliche,
34295 Montpellier, Cedex 5.

✉ medecinenucleairechauliac@chu-montpellier.fr

🌐 <http://scinti.edu.umontpellier.fr/>
onglet: Service médecine nucléaire

☎ 04 67 33 02 06 📠 04 67 33 69 22

